

Vinça, le vendredi 23 février 2024.



**Mesdames et Messieurs
les Président(e)s d'Association**

OBJET : Transmission du dossier de demande de subvention 2024.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation du prochain budget communal impliquant l'individualisation des subventions aux Associations, veuillez trouver ci-joint, le « **dossier de demande de subvention 2024** » destiné aux Associations Vinçanaises.

Ainsi, si vous souhaitez solliciter une aide financière pour cet exercice, je vous invite à le déposer en Mairie avant le vendredi 22 mars 2024, après en avoir renseigné impérativement chaque ligne et signé le document, **étant précisé que tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

A cet effet, sachez que vous pouvez retourner le dossier « papier » complet à la Mairie ou bien l'adresser sous forme dématérialisée à l'adresse de messagerie suivante : sg@ville-vinca.fr

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remerciant pour toute votre implication que vous témoignez en faveur de l'animation de notre Commune, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.